

Accueil / France - Monde / Circulation - Déplacements

Saint-Laurent-les-Tours. L'aménagement de l'avenue Jean-Lurçat présenté



Les aménagements de surface peuvent débiter.

f X in ✉

Circulation - Déplacements, Saint-Laurent-les-Tours

Publié le 15/03/2025 à 05:12

Correspondant de la rédaction du Lot

Une réunion publique s'est tenue le mardi 11 mars au Foyer rural de Saint-Laurent-les-Tours afin de présenter à la population le chantier qui commence.

Entourée de l'équipe municipale, de l'entreprise TPJ titulaire du marché et du Bureau d'études Dejante le maître d'œuvre, la Maire Stéphanie Roussies a présenté aux riverains les enjeux et les contraintes de ce chantier. Côté enjeux figure la sécurité des riverains et des piétons, avec le ralentissement de la vitesse et la création d'un cheminement piéton protégé par des potelets bois ; la gestion des eaux pluviales s'impose également dans un contexte de forte déclivité de la route et de l'expérience

récente de forts orages. Mme Roussies a rappelé que plusieurs municipalités se sont penchées sur cette problématique de l'avenue Jean Lurçat, preuve que les travaux sont nécessaires. Une première phase de travaux a déjà été réalisée avec l'enfouissement des réseaux aériens et la rénovation du réseau d'eau potable. De ce fait, les aménagements de surface peuvent débuter. M. Joncquieres pour l'entreprise TPJ et son chef de chantier M. Vours ont présenté l'aspect technique et invité les riverains à s'adresser à eux pour toute difficulté ou particularité au droit de leur propriété. Ils ont détaillé le déroulé des opérations, les déviations mises en place, et évoqué l'accès aux maisons qui sera périodiquement perturbé voire empêché. M. Rodrigue du Bureau d'Etudes Dejante a confirmé que les travaux généreront nécessairement des difficultés d'accès pour les riverains, mais celles-ci seront réduites autant que possible. La Mairesse a précisé que le choix a été fait d'un chantier rapide (environ 5 mois) avec route barrée plutôt qu'un chantier sous circulation qui s'éternise. Des subventions ont été sollicitées sur ce projet : le Département prend à sa charge la couche de roulement et sera également mobilisé dans le cadre des amendes de police ; Cauvaldor par le biais du Fonds de Concours ; et l'Etat par le biais de la DETR. Les riverains ont posé des questions et regarder de près le plan, puis la réunion s'est poursuivie par un moment de convivialité.

[Voir les commentaires](#)

Réagir



Ajouter un commentaire

[Publier mon commentaire](#)

[Lire la charte de modération](#)